

Numérique responsable : réduire coûts et empreinte, d'un même geste

Allonger la vie du matériel, chasser le superflu, choisir sobre : les pratiques Green IT qui allègent aussi la facture.

8 min de lecture · Niveau Essentiel · cyberionis.fr/ressources/numerique-responsable

Le numérique pèse environ 2,5 % de l'empreinte carbone française, et l'essentiel de cette empreinte vient de la fabrication des équipements — pas de leur usage. Bonne nouvelle pour les PME : les leviers les plus efficaces du numérique responsable (faire durer, acheter juste, élaguer le superflu) sont exactement ceux qui réduisent les coûts. Et le sujet devient un critère d'appels d'offres et un argument RSE concret.

1. La hiérarchie des impacts (pour agir juste)

- N° 1, de très loin : la fabrication des équipements — d'où le levier roi : allonger leur durée de vie et acheter reconditionné quand c'est pertinent
- Ensuite : les usages énergivores mal maîtrisés — équipements qui tournent pour rien, données stockées à l'infini, visio en 4K par défaut
- Les « éco-gestes » symboliques (supprimer trois emails) pèsent peu : concentrez l'énergie sur ce qui compte

2. Faire durer : le levier n° 1

- Viser 5-6 ans sur les postes (gamme pro, entretien, mise à niveau SSD/mémoire à mi-vie) plutôt que 3-4
- Réparer avant de remplacer : batterie, clavier, écran — les gammes professionnelles sont conçues pour
- Acheter reconditionné pour les usages standards : l'impact fabrication est déjà amorti, le prix aussi
- Donner une seconde vie en sortie (reconditionneurs, associations), recycler en filière DEEE sinon
- Résister au renouvellement réflexe des smartphones : un mobile pro tient 4 ans avec une batterie changée

BON À SAVOIR

L'indice de réparabilité (et désormais de durabilité) affiché sur les équipements neufs est un critère d'achat simple et pertinent : une note élevée signifie pièces disponibles et démontage possible — donc une vie plus longue et un coût total plus bas. L'intégrer aux critères d'achat ne coûte rien.

3. Élaguer le superflu numérique

- Les abonnements SaaS fantômes : la revue annuelle des licences (qui utilise vraiment quoi ?) économise souvent 10-20 % du budget logiciel
- Le stockage sans fin : des politiques de conservation (qui rejoignent le RGPD) plutôt que « on garde tout, toujours »

- Les équipements qui tournent pour rien : mise en veille généralisée, extinction des écrans et affichages la nuit, serveurs surdimensionnés consolidés
- Le cloud sobre : dimensionner au réel, éteindre les environnements de test hors usage — la facture cloud est un excellent indicateur d'empreinte
- Un site web léger (voir notre guide performance) : moins de données transférées, plus rapide, mieux référencé — tout converge

4. En faire un atout

- Documenter la démarche (achats durables, allongement de vie, recyclage tracé) : matière concrète pour les réponses aux appels d'offres et la communication RSE
- Impliquer l'équipe : les pratiques sobres adoptées collectivement tiennent ; imposées, non
- S'appuyer sur les référentiels publics (guides ADEME/Arcep, référentiel d'écoconception de la mission interministérielle) pour structurer sans réinventer
- Mesurer simplement : durée de vie moyenne du parc, part de reconditionné, budget licences élagué — trois chiffres suffisent pour piloter et prouver

L'essentiel à retenir

01 Allonger la durée de vie cible du parc (5-6 ans, mises à niveau à mi-vie)

02 Intégrer reconditionné et indice de réparabilité aux achats

03 Faire la revue annuelle des licences et abonnements

04 Définir des politiques de conservation des données

05 Généraliser veille et extinction des équipements inutilisés

06 Documenter la démarche pour les appels d'offres et la RSE

Questions fréquentes

Le cloud est-il plus vert que nos serveurs locaux ?

Souvent oui à service égal : les grands datacenters mutualisent et optimisent l'énergie bien mieux qu'une salle serveur de PME. Mais le cloud facilite aussi la démesure (on empile sans voir le matériel) : l'avantage écologique ne tient que si l'on dimensionne au réel et qu'on éteint l'inutile — ce qui est aussi l'intérêt financier.

Supprimer ses vieux emails, ça sert vraiment ?

L'impact carbone est marginal — ne culpabilisez personne là-dessus. En revanche, les politiques de conservation ont d'autres vertus bien réelles : conformité RGPD, boîtes et recherches plus rapides, sauvegardes allégées, moins de données exposées en cas de piratage. Faites-le pour ces raisons-là.

Y a-t-il des obligations légales pour les PME ?

Les obligations directes (loi REEN, rapports) visent d'abord les grandes structures et le secteur public — mais elles ruissellent : critères environnementaux dans les marchés publics, questionnaires RSE des grands donneurs d'ordres, attentes des candidats à l'embauche. La PME qui a structuré trois pratiques et trois chiffres répond sans effort ; les autres improvisent.

Pour aller plus loin

ADEME/Arcep — l'empreinte du numérique — www.arcep.fr/nos-sujets/numerique-et-environnement.html

Mission interministérielle numérique écoresponsable — ecoresponsable.numerique.gouv.fr

Envie de récupérer ces heures perdues ?

Choix d'outils, intégration, automatisation, formation : nous digitalisons votre quotidien, à votre rythme.
contact@cyberionis.fr · 06 64 90 07 74 · cyberionis.fr